



ROCROY - SAINT-VINCENT DE PAUL

Etablissement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat

Ecole - Collège - Lycée



MODALITES PRATIQUES

Le groupe scolaire Rocroy - Saint-Vincent de Paul est un établissement catholique d'enseignement, en contrat d'association avec l'Etat et habilité à recevoir des boursiers. Le lycée assure un enseignement conforme aux instructions et programmes officiels de l'Education Nationale.

Ce dossier est un dossier de **pré-inscription**.

Les pièces à joindre sont :

- fiche de candidature**
- la fiche des choix de l'élève**
- Fournir la photocopie des bulletins trimestriels de l'année précédente et celle du premier trimestre en cours si possible (si vous ne détenez pas ce bulletin le faire parvenir dès que possible à l'établissement **ainsi que ceux des trimestres suivants**).
- Joindre une lettre de motivation de l'élève et des parents.
- Joindre une enveloppe timbrée libellée au nom des Parents et à leur adresse
- Joindre un chèque de **60€ à l'ordre de « OGEC Rocroy Saint-Vincent de Paul »** pour les frais de dossier. **Attention, ce chèque reste acquis à l'établissement quelle que soit la suite donnée à la demande d'inscription.**

Les dossiers doivent être retournés à Rocroy Saint-Vincent de Paul, **le plus rapidement possible**, le nombre de places étant limité.

Merci de spécifier sur l'enveloppe **le niveau de classe demandé**.

REPONSE

L'établissement informera les familles, par mail ou par courrier, si la candidature de votre enfant est retenue ou non. En cas de réponse favorable nous vous remercions de ne pas contacter l'établissement, un rendez-vous vous sera proposé par nos soins.